

Débat sur les impacts de la PAC et des autres politiques sur les paysages et les pratiques : potentialités et limites pour l'agroforesterie et l'arbre hors forêt

Diego Moreno (Université de Gêne – Italie) :

Pour rebondir sur l'intervention d'Eric Maire, je pense qu'il manque en effet une approche historique du paysage qui prenne en compte de manière non séparée et segmentée, les éléments topographiques que sont les arbres, les lisières, les haies, les ripisylves...

Yves Gabory (Président de l'AFAHC) :

C'est une démarche complète et cohérente qui peut permettre à l'agriculteur de remettre l'arbre dans son exploitation, tout en lui évitant un chemin de croix administratif : une accumulation de dossiers à remplir qui est la conséquence de propositions cloisonnées, morcellées.

Diego Moreno (Université de Gêne – Italie) :

J'aimerais poser une question peut-être naïve. Imposer une réglementation générale peut-il nuire aux règles et aux pratiques locales ? Ce sont elles qui ont historiquement dessiné les paysages.

Thierry Gallibert (DREAL Midi-Pyrénées) :

Les règles ne s'appliquent que dans le cadre d'une demande d'aide.

Alain Canet (Directeur d'Arbre et Paysage 32 – Vice Président de l'AFAP) :

Dans les pratiques locales, on retrouve les règles de base sur les grands principes d'aménagement des espaces cultivés. Il est toujours possible ensuite d'adapter localement ces règles essentielles. Avec le PAGESA, document de travail commandé par le Ministère de l'Agriculture et validé par l'ensemble des professionnels, nous avons désormais la synthèse de ces règles sur les thématiques de l'arbre, de l'eau, du sol, de la biodiversité, comme de la productivité agricole. Et c'est un outil précieux.

Avoir posé ces règles de base d'aménagement, que ce soit pour les ripisylves, les tours de maisons, les bordures de fossés, de champs, de chemins, ou au milieu des parcelles, nous permet justement d'avoir une approche transversale, qui soit autant environnementale que productive.

Yves Gabory (Président de l'AFAHC) :

La grande majorité des arbres présents dans les espaces agricoles le sont parce qu'il existe des liens étroits entre ces arbres et les exploitants de ces espaces. Dans le PAGESA, il est question du diagnostic partagé : par exemple, pourquoi accepter tel type d'arbres et de plantations ? Refuser tel autre, etc. La dimension humaine et affective ne doit pas être occultée. L'implication de l'individu dans les projets est essentielle pour que les attentes environnementales rencontrent les enjeux territoriaux et agricoles.

Thierry Gallibert (DREAL Midi-Pyrénées) :

L'appropriation du projet par l'agriculteur est une condition de la réussite. Roger Jumel l'expliquait très bien : il faut que trois conditions soient réunies : l'envie, la technique, la connaissance précise du coût et des avantages de la transition.

La réglementation générale n'est peut-être pas toujours adaptée aux pratiques locales, mais je fais confiance aux cadres administratifs pour appliquer intelligemment les règles générales aux pratiques locales.

J'ajouterai que de nombreuses pratiques locales sont très utiles sans qu'elles fassent l'objet d'aides.

Question de la salle :

Quelle est la réceptivité du monde agricole en faveur de la mesure 222 ?

Fabien Liagre (Agrooof) :

Il faut bien sûr insister davantage sur le bien-fondé agronomique de l'agroforesterie que sur le caractère obligatoire de la conditionnalité.

La réceptivité est plutôt bonne et je suis très optimiste vu le nombre déjà élevé de projets agroforestiers qui se développent. En Beauce comme en Picardie, il y a désormais des parcelles agroforestières !

Toutes nos enquêtes révèlent qu'environ 1/3 des agriculteurs sont plutôt hostiles, 1/3 sont a priori favorables et sont prêts à se lancer, enfin le dernier tiers est hésitant et attend de voir venir.

Montrer des réalisations concrètes sur le terrain est essentiel à cet égard.

L'arbre a été considéré comme l'adversaire des agriculteurs pendant 50 ans, et le blocage ne peut pas disparaître du jour au lendemain. C'est une réflexion sur le long terme que la crise n'aide pas.

Mais le court terme, c'est aussi les baisses de rendement, les baisses de fertilité des sols. Remettre des arbres dans les parcelles, c'est autant un enjeu sur le court terme que sur le long terme.

Séverin Lavoyer (Secrétaire de l'AFAF) :

Beaucoup d'agriculteurs hésitent encore à se lancer pour des raisons financières ou réglementaires, mais le nombre de demandes en certification bio a considérablement augmenté en quelques années, et cela devrait jouer sur une dynamique de projets de plantations.

Alain Canet (Directeur d'Arbre et Paysage 32 – Vice Président de l'AFAF) :

Il n'y a pas de profil type de l'agriculteur agroforestier et c'est une donnée intéressante.

La mise en place d'une agriculture moins sous perfusion, avec réduction des intrants et préservation du patrimoine sol mobilise toutes les catégories d'agriculteurs.

Yves Gabory (Président de l'AFHC) :

D'où la nécessité de regrouper tous ces éléments d'analyse, avérés, pour enrichir la proposition d'ensemble et donner la forme la plus riche et cohérente possible aux diagnostics réalisés sur les exploitations. L'agroforesterie ne se réduit pas à une recette car elle s'inscrit dans une démarche d'ensemble sur les effets combinés d'une valorisation des arbres hors forêt.